



Liste des emplacements réservés		
N°	Destination	Bénéficiaire
D-1	Parkings liés à la fréquentation des plages	Commune
D-3	Passage piéton impasse Henri Seguin	Commune
D-4	Aménagement du carrefour entre la RD6 et la rue Léon Dominique	Commune
D-5	Passage piéton pour accéder à la plage commune	Commune
D-6	Création d'une voie de desserte et de sécurité reliant la ZAC l'Oséan	Commune
D-7	Voie de désenclavement du Huga Nord	Commune
I-1	Création d'une piste cyclable entre le rond-point de la route de Carcass et l'entrée du camping de Pitrot	Commune
V-1	Elargissement de la RD6	Commune
V-2	Elargissement de la RD6	Commune
V-3	Voie de désenclavement zone 1AU	Commune
V-4	Voie d'accès zone UD à partir de l'avenue du Lac	Commune
V-5	Voie de désenclavement zone 1AU	Commune
V-6	Elargissement de la RD 104 E4 à 16m et 17m	Commune
V-7	Extension équipement public	Commune
V-8	Équipement public	Commune
V-9	Liaison douce pour piste cyclable entre Camping et Coec	Commune
V-10	Voie de désenclavement de la future zone 1AU de Jeanton	Commune
V-11	Voie de désenclavement du Montagnol	Commune
V-12	Création d'une piste cyclable vers le futur quartier de la Cousteyre	Commune
V-13	Bâtiment patrimonial à réhabiliter et conserver (parcelle DH 008)	Commune
V-14	Agrandissement du cimetière de Lacanau Bourg	Commune
V-15	Passage piéton (parcelle DH 0202)	Commune
V-16	Intention de voie (parcelle DA 0051)	Commune
V-17	Création d'une piste cyclable vers le collège de Lacanau	Commune
V-18	Elargissement de la voie du Chemin du vieux Port	Commune

### DECOUPAGE EN ZONES

**Zones urbaines à vocation mixte**

- UA : Zone d'habitat traditionnel dense, mixte de Lacanau Bourg
- UB : Zone d'habitat dense, mixte de Lacanau Océan
- UBL : Secteur de Lacanau Océan soumis au risque littoral
- UC : Zone d'habitat individuel à valeur paysagère
- UCa : Secteur d'habitat sur les concessions en rives de Lac
- UCb : Secteur d'habitat très peu dense en bordure du Lac
- UCc : Secteur d'habitat de sous-bois entre Lac et forêt
- UCL : Secteur d'habitat soumis au risque littoral
- UD : Zone d'habitat principalement individuel, en extension des bourgs
- Uda : Secteur d'habitat à valeur paysagère
- UDn : Secteur résidentiel Marina de Talairis
- UDt : Secteur d'accueil, d'hébergement touristique et de loisirs (Lacanau Océan et Le Moutchic)
- UDH : Secteur d'accueil, d'hébergement touristique et de loisirs (Lac)
- UZd : Secteur résidentiel du quartier de l'Ardilouse

**Zones urbaines à vocations spécialisées**

- UE : Zone d'équipements d'intérêt collectif
- Uk : Zone de terrains de camping aménagés, en agglomérations ou extensions d'agglomérations
- UY : Zone d'activités économique de Lacanau Bourg
- UYa : Secteur d'activités artisanales et industrielle de la Meule
- UYB : Secteur d'activités artisanales et d'hébergement saisonnier du Huga
- UZe : Secteur d'équipements d'intérêt collectif du quartier de l'Ardilouse
- UZI : Secteur à vocation d'hébergements groupés du quartier de l'Ardilouse

**Zones à urbaniser à court terme (faisant l'objet d'un périmètre d'OAP)**

- 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat à court terme (périmètre OAP)
- OAP n°1 Montagnol : à vocation principale d'habitat
- OAP n°2 Garriga : à vocation principale d'habitat
- OAP n°3 Jeanton : à vocation principale d'habitat
- OAP n°4 La Cousteyre : à vocation principale d'habitat
- OAP n°5 Le Moutchic : secteur destiné au projet de structure médical et d'équipement culturel
- OAP n°6 Dune de Narsot : à vocation principale d'habitat
- OAP n°7 Montagnol Est : à vocation mixte (habitat, activités, loisirs)
- 1ALV : Secteur à urbaniser à vocation principale d'activités à court terme (périmètre OAP)
- OAP n°8 Garriga Est : secteur destiné d'une zone d'activité en entrée Sud-Est de Lacanau Bourg
- ZAU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat à moyen et long terme
- ZAUe : Secteur à urbaniser destiné à l'accueil d'équipement d'intérêt collectif à moyen et long terme

**Zones agricoles**

- A : Zone Agricole
- AR : Secteur agricole en espace remarquable du littoral

**Zones naturelles et forestières**

- N : Zone naturelle protégée
- Na : Secteur lié à la fréquentation de la plage et du Lac, destiné à accueillir des animations temporaires de Lacanau Océan ou lié aux concessions commerciales en bordures de plages
- Nc : Secteur de dépôts
- Ngv : Secteur d'aire de grand passage (gens du voyage)
- Ne : Secteur d'équipement d'intérêt collectif
- Nk : Secteur de campings en zone naturelle (non contiguë à une agglomération ou un village)
- Nn : Secteur de Loisirs de Pitrot
- Nz : Secteur du golf et du parc paysager de l'Ardilouse
- NR : Secteur des zones naturelles en espaces remarquables du littoral

### DISPOSITION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR

- EBC : Espaces Boisés Classés (EBC)
- EV : Espaces verts protégés
- Boisement et arbres à protéger
- Éléments de patrimoine à protéger
- Bande littorale

### DISPOSITION ET INTENTIONS OPERATIONNELLES

- Emplacements réservés (liste ci-après)
- Ligne de recul à respecter

Département de la Gironde  
**Commune de LACANAU**

## PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N°4-A2

### PLAN DE ZONAGE MODIFIÉ PLAN EST 1/15 000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 18 septembre 2024

Le Maire **Laurent PEYRONDET**

APPROUVÉ	
PLURIPARTISAN (D.F. 150)	du 15/09/2024
Municipalité (D.F. 150)	du 18/09/2024
Municipalité (D.F. 150)	du 18/09/2024

IDE  
 idesville

0 250 500 m